

ici je recycle



Le Rochvillois



15 novembre au 15 décembre 2018

**BÉNÉVOLES
POURQUOI PAS
VOUS ?**

La bibliothèque est à la recherche de gens dynamiques ayant quelques heures de libres par mois pour effectuer les retours et les prêts des livres, les mercredis de 13h30 à 17h30 et les jeudis (1 fois par mois) de 13h30 à 17h30.

Si vous êtes intéressés à joindre notre équipe, téléphonez au 450 792-3855 poste 8005.

**BÉNÉVOLES
ON A BESOIN
DE VOUS !**

Avis publics	Page 2
Résumé de la séance du conseil	Page 4
Règlement sur l'utilisation du parc de planches à roulettes	Page 11
Médiathèque Élise-Courville	Page 13
FADOQ / ITMAV	Page 14
Loisirs	Page 15
La Guignolée	Page 20
AFEAS	Page 21
Maison des jeunes	Page 22
Faucon vous en parle!	Page 23
Chouette à voir au village!	Page 24
Vaccination antigrippale	Page 25
Foulée des Seize	Page 26
Messages	Page 27
Nos annonceurs	Page 29

Avis sont donnés à la séance du conseil tenue le 1er octobre 2018 à 20h00 à la salle du conseil au 930, rue du Centre à Saint-Jude, ont été adoptés :

**REGLEMENT NUMERO 2018-220 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU
PERSONNEL LORS D'UNE ÉLECTION OU D'UN RÉFÉRENDUM**

Le résumé suivant rappelle les points importants du règlement :

Ce règlement établit la rémunération du personnel lors d'une élection ou d'un référendum pour établir telle rémunération suivant les modalités du Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux adopté en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Ce règlement abroge les règlements numéro 402-2004 et 401-1-2009 et tout autre règlement ou résolution adoptée à cet effet antérieurement au présent règlement.

Ce règlement entraînera une dépense lorsque se tiendra une élection ou un référendum au sein de la municipalité de Saint-Jude et la rémunération sera celle décrétée par le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux en vigueur. En d'autres temps, aucune dépense n'est engendrée pour la municipalité.

**RÈGLEMENT NUMÉRO 517-2018 ÉDICTIONT LE CODE D'ÉTHIQUE, DE
DÉONTOLOGIE ET DE NEUTRALITÉ RELIGIEUSE DES EMPLOYÉS
MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE.**

Le résumé suivant rappelle les points importants du règlement :

Ce règlement modifie le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Saint-Jude afin de définir les circonstances dans lesquelles les biens de la Municipalité peuvent être utilisés, de prévoir des règles de conduites quant aux décisions prises par le conseil et de prévoir les règles édictées par la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'état et visant à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes.

**RÈGLEMENT NUMÉRO 516-2018 ÉDICTIONT LE CODE D'ÉTHIQUE, DE
DÉONTOLOGIE ET DE NEUTRALITÉ RELIGIEUSE DES ÉLUS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE.**

Le résumé suivant rappelle les points importants du règlement :

Ce règlement modifie le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Saint-Jude afin d'inclure des règles d'après-mandat, de définir les circonstances dans lesquelles les biens de la Municipalité peuvent être utilisés, de prévoir des règles relatives aux relations élus et employés et de prévoir les règles édictées par la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'état et visant à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes.

RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

Le résumé suivant rappelle les points importants du règlement :

Ce règlement établit la rémunération du personnel lors d'une élection ou d'un référendum pour établir telle rémunération suivant les modalités du Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux adopté en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Ce règlement abroge les règlements numéro 402-2004 et 401-1-2009 et tout autre règlement ou résolution adoptée à cet effet antérieurement au présent règlement.

Ce règlement modifie la Politique de gestion contractuelle actuelle afin de l'adapter aux récentes modifications législatives et permettre à la municipalité d'octroyer des contrats d'approvisionnement en biens et/ou services dont la valeur varie entre 25 000 \$ et 49 999 \$, taxes incluses, de gré à gré.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements pendant les heures d'ouverture du bureau municipal au 940, rue du Centre à Saint-Jude.

Avis est donné qu'à la séance ordinaire du conseil tenue le 5 novembre 2018 à 20h00 à la salle du conseil au 930, rue du Centre à Saint-Jude, a été adopté le

RÈGLEMENT NUMÉRO 519-2018 SUR L'UTILISATION DU PARC DE PLANCHES À ROULETTES

Le résumé suivant rappelle les points importants du règlement :

Ce règlement édicte les modalités de l'utilisation du parc de planche à roulette de la Municipalité de Saint-Jude par ses usagers afin d'encadrer notamment la destination de l'équipement, les modalités d'accès, les modalités d'utilisation ainsi que les règles de conduite

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement pendant les heures d'ouverture du bureau municipal au 940, rue du Centre à Saint-Jude.

Donné à Saint-Jude, ce 6 novembre 2018.

La directrice générale,

Nancy Carvalho

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis est donné que la demande de dérogation mineure ci-dessous sera prise en considération par le conseil lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2018.

Nature et effets:

La demande est à l'effet de permettre de conserver le bâtiment principal actuel et le transformer en bâtiment accessoire en cours avant.

En vertu de l'article 6.3 du règlement de zonage, le bâtiment accessoire n'est pas autorisé dans la cour avant.

Conséquemment, il s'agit d'une dérogation afin de permettre de transformer un bâtiment principal en bâtiment accessoire en cours avant.

Identification du site concerné:

1125, Sainte-Rose
Saint-Jude
Lot numéro 2 709 097

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil en se présentant le 3 décembre 2018 à 20h00 au centre communautaire sis au 950, rue du Centre à Saint-Jude.

DONNÉ À SAINT-JUDE, CE 6 novembre 2018.

La directrice générale

Nancy Carvalho

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis est donné que la demande de dérogation mineure ci-dessous sera prise en considération par le conseil lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2018.

Nature et effets:

La demande est à l'effet de permettre le morcellement de 2 lots dont la profondeur minimale moyenne est inférieure aux exigences. Les constructions érigées sur le lot 2 708 319 ne permettent pas de respecter la profondeur requise. Avec la création de ces lots un bâtiment accessoire se retrouve à 0.16 mètre de la ligne latérale.

En vertu de l'article 5.3 du règlement de lotissement, la profondeur minimale moyenne d'un lot situé à moins de 100 mètres d'un cours d'eau est de 75 mètres.

En vertu de l'article 7.2.1.4 du règlement de zonage, la limite latérale pour un bâtiment accessoire applicable à un usage résidentiel est de 2 mètres

Conséquemment, il s'agit d'une dérogation afin de permettre le morcellement de lots n'ayant pas la profondeur minimale de 75 mètres et permettre qu'un bâtiment accessoire se retrouve à moins de 2 mètres de la ligne latérale.

Identification du site concerné:

2106 rang Fleury
Saint-Jude
Lot numéro 2 708 319

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil en se présentant le 3 décembre 2018 à 20h00 au centre communautaire sis au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

DONNÉ À SAINT-JUDE, CE 6 novembre 2018.

La directrice générale

Nancy Carvalho

RÈGLEMENT NUMÉRO 516-2018 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE, DE DÉONTOLOGIE ET DE NEUTRALITÉ RELIGIEUSE DES ÉLUS – ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jude a adopté le 5 février 2018 le Règlement 515-2017 relatif à la révision du Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Jude;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec (2018, chapitre 8)* sanctionnée le 19 avril 2018, une modification a été apportée à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., c. E-15.1.0.1) afin de prévoir les règles d'après-mandat pour les employés;

CONSIDÉRANT QUE cette modification doit être intégrée aux codes d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Saint-Jude, ces règles entrant en vigueur le 19 octobre 2018;

CONSIDÉRANT QUE ces règles d'après-mandat faisaient déjà partie intégrante du Règlement 515-2017 relatif à la révision du Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Jude ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a adopté le 18 octobre 2017 la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes*, dont les dispositions sont en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2018 ;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 4 septembre 2018 par Mme la conseillère Annick Corbeil;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a mentionné l'objet dudit règlement, lequel n'entraîne aucune dépense ni financement;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été présenté par M. le maire Yves de Bellefeuille aux élus et à la population lors de la séance ordinaire du 4 septembre 2018 et que dépôt du projet de règlement a également été effectué à cette date;

CONSIDÉRANT QUE pour se conformer à l'article 11 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* qui stipule que la présentation du règlement doit être effectuée par le membre qui donne l'avis de motion Mme la conseillère Annick Corbeil a présenté le règlement adopté séance tenante ;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 12 de ladite Loi, un avis public contenant un résumé du projet de règlement a été publié le 19 septembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, en cette séance, le Règlement numéro 516-2018 relatif à la révision du Règlement d'éthique, de déontologie et de neutralité religieuse des élus de la Municipalité de Saint-Jude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RÈGLEMENT NUMÉRO 517-2018 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE, DE DÉONTOLOGIE ET DE NEUTRALITÉ RELIGIEUSE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX – ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jude s'est dotée d'un Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Saint-Jude;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec (2018, chapitre 8)* sanctionnée le 19 avril 2018, une modification a été apportée à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., c. E-15.1.0.1) afin de prévoir les règles d'après-mandat pour les employés;

CONSIDÉRANT QUE cette modification doit être intégré aux codes d'éthique et de déontologie des employé-es municipaux de la municipalité de Saint-Jude, ces règles entrant en vigueur le 19 octobre 2018;

CONSIDÉRANT QUE ces règles d'après-mandat faisaient déjà partie intégrante du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Saint-Jude ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a adopté le 18 octobre 2017 la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes*, dont les dispositions sont en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2018 ;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 4 septembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été présenté aux élus et à la population lors de la séance ordinaire du 4 septembre 2018 et que dépôt du projet de règlement a également été effectué à cette date;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a mentionné l'objet dudit règlement, lequel n'entraîne aucune dépense, ni financement;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 12 de ladite Loi, un avis public contenant un résumé du projet de règlement a été publié le 5 septembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la loi, une consultation des employés a eu lieu en date du 1^{er} octobre 2018 et copie du nouveau Code d'éthique, de déontologie et de neutralité religieuse des employés municipaux leur a été remise;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption, chaque employé devra s'engager à respecter ce code et que cet engagement sera versé au dossier de chaque employé;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, en cette séance, le règlement numéro 517-2018 édictant le Code d'éthique, de déontologie et de neutralité religieuse des employés municipaux de la municipalité de Saint-Jude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE – ADOPTION

ATTENDU QU'une Politique de gestion contractuelle a été adoptée par la Municipalité le 6 décembre 2010, conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* (ci-après appelé « C.M. ») ;

ATTENDU QUE l'article 938.1.2 C.M. a été remplacé, le 1er janvier 2018, obligeant les municipalités, à compter de cette dernière date, à adopter un règlement sur la gestion contractuelle, la politique actuelle de la Municipalité étant cependant réputée être un tel règlement ;

ATTENDU QUE le règlement doit minimalement prévoir des mesures à l'égard de six objets identifiés à la loi et, à l'égard des contrats qui comportent une dépense de 25 000 \$ ou plus, mais de moins de 100 000 \$ et qui peuvent être passés de gré à gré en vertu des règles adoptées par la Municipalité, prévoir des mesures pour assurer la rotation des éventuels cocontractants ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite, comme le lui permet le 4e alinéa de l'article 938.1.2 C.M., prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$ et de moins de 50 000 \$ et, qu'en conséquence, l'article 936 C.M. (appel d'offres sur invitation) ne s'applique plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement ;

ATTENDU QUE le présent règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics ;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été présenté aux membres du conseil et copie du projet de règlement a été déposée à l'intention des membres du conseil et du public lors de la séance ordinaire du 4 septembre 2018 ;

ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$ et de moins de 50 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, en cette séance, le Règlement numéro 518-2018 édictant La Politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Jude

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

MONTY SYLVESTRE – FORMATION – AUTORISATION

CONSIDÉRANT l'offre de formation présentée par la firme Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc.;

CONSIDÉRANT QUE les formations offertes sont sans frais et auront lieu à Daveluyville le 22 novembre 2018;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la directrice générale pour ces formations;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER l'inscription de madame Nancy Carvalho aux formations intitulées « Comment bien témoigner en Cour » et « Irrégularité = Conformité? Comment s'en sortir dans un processus d'analyse de conformité des soumissions » ;

D'AUTORISER le remboursement des frais de déplacement et de repas conformément au règlement en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADMQ – FORMATION CHANGEMENTS LÉGISLATIFS – AUTORISATION

CONSIDÉRANT l'offre de formation présentée par l'Association des Directeurs Généraux du Québec (ADMQ) intitulée « Les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des projets de loi 122, 155 et 108 » ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la directrice générale pour cette formation ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER l'inscription de madame Nancy Carvalho à la formation qui aura lieu à Beloeil le 14 novembre 2018, pour un montant de 307.00\$ taxes en sus ;

D'AUTORISER le remboursement des frais de déplacement et de repas conformément au règlement en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CCCPM – LES CITOYENS JARDINENT - FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL – DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT la demande du comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPM) d'appuyer sa demande de financement auprès du fonds de développement rural de la MRC des Maskoutains; afin d'encourager, soutenir et coordonner l'implantation de projets d'agriculture communautaire dans les municipalités rurales de la MRC des Maskoutains ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet *Les Citadins Jardinent*, le CCCPM a soutenu la municipalité de Saint-Jude dans les initiatives suivantes :

- Aménagement d'un jardin communautaire près du garage municipal;
- Transformation du jardin communautaire en jardin collectif avec les parcelles non louées, avec une employée municipale et la Maison des Jeunes des Quatre-Vents. Les légumes ont été offerts à des familles de Saint-Jude via la responsable des paniers de Noël et à la Maison des Jeunes pour des cuisines collectives;
- Organisation d'un Troc de Végétaux et distribution de plantes gratuites pour les Quatre Vents.

CONSIDÉRANT QUE le CCCPEM a offert des commandites de plants de légumes, fines herbes et semences pour le jardin communautaire/collectif et à la Maison des Jeunes des Quatre-Vents pour l'aménagement de leur propre jardin;

CONSIDÉRANT QUE le CCCPEM a créé un sondage en ligne afin de connaître l'opinion des citoyens et citoyennes de Saint-Jude pour l'orientation du projet de jardin en 2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude souhaite poursuivre sa collaboration avec le CCCPEM pour la continuité du projet de jardin en 2019;

CONSIDÉRANT QUE le CCCPEM offre à la municipalité de Saint-Jude la possibilité d'organiser et d'animer des activités éducatives gratuites sur le jardinage écologique via le service de loisirs, les membres du jardin communautaire et/ou la Maison des Jeunes des Quatre-Vents en 2019;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'APPUYER la demande du CCCPEM auprès du fonds de développement rural de la MRC des Maskoutains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FQM – MANDAT DE RÉVISION DE LA STRUCTURE SALARIALE ET DES POLITIQUES DE GESTION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX ET DES ÉLUS – AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont démontré un intérêt pour les services personnalisés d'accompagnement en matière de ressources humaines offerts par la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) ;

CONSIDÉRANT QUE ces services touchent notamment les sujets suivants :

- Rémunération (évaluation des emplois, élaboration de politiques de rémunération et de structure salariale) ;
- Élaboration et mise en place d'outils de gestion en ressources humaines (manuel de l'employé, politiques et procédures RH, l'analyse des tâches et rédaction de descriptions de poste) ;
- Rédaction de contrats de travail ;
- Équité salariale (premier exercice et maintien).

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'une structure salariale et de politiques de gestion permettra à la Municipalité d'encadrer les relations de travail et de donner des balises à ses employés, tout en s'assurant d'être un employeur compétitif sur le plan salarial et en matière d'avantages sociaux ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER le service en ressources humaines et relations de travail de la FQM pour procéder à une analyse de la structure salariale et des politiques de gestion des employés municipaux et des élus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SEMAINE DE RELÂCHE – ORGANISATION D'ACTIVITÉS – AUTORISATION

CONSIDÉRANT la demande de M. Maxime Girard, coordonnateur en loisirs, relativement à l'intérêt du comité des Loisirs d'organiser des activités pour les jeunes pendant la semaine de relâche 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise également un partenariat avec la municipalité par le versement d'un soutien financier ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE MANIFESTER l'intérêt de la municipalité à la tenue d'une telle semaine d'activités ;

DE DEMANDER à M. Maxime Girard de présenter au conseil municipal une planification des activités prévues lors de la semaine de relâche 2019 ;

D'ATTENDRE l'ébauche des activités avant d'octroyer ou non tout type de subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PAVAGE DE LA RUE WILLIAM-HOUDE – OCTROI DU CONTRAT ET AVIS AUX CITOYENS

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'asphaltage auront lieu sur les rues Roy et Ménard en octobre ;

CONSIDÉRANT l'estimé des travaux préparé par M. Luc Lasnier de Pavages Maska en date du 19 septembre 2018 ;

CONSIDÉRANT l'octroi d'une aide financière au montant de 10 000\$ via le Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration ;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de procéder à l'asphaltage de la rue William-Houde afin de minimiser les incon vénients causés par le transport lourd sur cette route en gravier ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le mandat d'asphaltage de la rue William-Houde à la compagnie Pavages Maska Inc. pour un montant approximatif de 12 538.00\$, taxes en sus ;

D'APPLIQUER l'aide financière de 10 000\$ à ce projet, dont le coût net sera d'approximativement 2 538.00\$, taxes en sus ;

D'INFORMER les citoyens que les travaux débiteront entre le 15 et le 22 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DÉNEIGEMENT – ENTENTE AVEC LA PRÉSENTATION

CONSIDÉRANT l'article 3 de l'entente signée avec la municipalité de La Présentation en date du 7 décembre 2006 concernant l'entretien des chemins l'hiver ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude possède déjà tous les équipements nécessaires à l'enlèvement de la neige;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU:

DE PROPOSER à la municipalité de La Présentation que la municipalité de Saint-Jude assure le déneigement de la portion commune du chemin de la Grande-Ligne soit une distance de 2.9 kilomètres située entre le rang Salvail Sud de Saint-Jude et le rang Ste-Rose de Saint-Jude ;

DE FACTURER, dans le cas d'une acceptation pour la saison 2018-2019, la moitié de ces travaux de déneigement à la municipalité de La Présentation sur une base de 1 600\$ / kilomètre, le coût de l'abrasif étant facturé selon les modalités de l'article 3 de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DÉNEIGEMENT – ENTENTE AVEC SAINT-HUGUES

CONSIDÉRANT l'article 3 de l'entente révisée signée avec la municipalité de Saint-Hugues en date du 15 mars 2010 concernant l'entretien des chemins l'hiver ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude possède déjà tous les équipements nécessaires à l'enlèvement de la neige ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE PROPOSER à la municipalité de Saint-Hugues que la municipalité de Saint-Jude assure le déneigement de la portion commune du rang Barreau soit une distance de 0.461 kilomètre;

DE FACTURER, dans le cas d'une acceptation pour la saison 2018-2019, la moitié de ces travaux de déneigement à la municipalité de Saint-Hugues sur une base de 1 600\$ / kilomètre, le coût de l'abrasif étant facturé selon les modalités de l'article 3 de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DÉNEIGEMENT – ENTENTE AVEC SAINT-LOUIS

CONSIDÉRANT l'article 3 de l'entente révisée signée avec la municipalité de Saint-Louis en date du 10 juin 2014 concernant l'entretien des chemins l'hiver ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude possède déjà tous les équipements nécessaires à l'enlèvement de la neige;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

DE PROPOSER à la municipalité de Saint-Louis que la municipalité de Saint-Jude assure le déneigement de la portion commune du rang Barreau soit une distance de 1.963 kilomètre;

DE FACTURER, dans le cas d'une acceptation pour la saison 2018-2019, la moitié de ces travaux de déneigement à la municipalité de Saint-Louis sur une base de 1 600\$ / kilomètre, le coût de l'abrasif étant facturé selon les modalités de l'article 3 de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DÉNEIGEMENT – ENTENTE AVEC SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

CONSIDÉRANT l'entente faisant l'objet du règlement numéro 244-91 concernant le partage des responsabilités de la route du Petit-5^e Rang et particulièrement du déneigement;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

DE FACTURER la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville pour le déneigement de 0.5 kilomètre de la route du Petit-5^e-Rang pour la saison 2018-2019, sur la base de 1 700\$ / kilomètre. Ceci représente une somme de 850\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

MTMDET – INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES – DEMANDE D'ENTRETIEN

CONSIDÉRANT l'état désuet de l'ensemble des routes numérotées sur le territoire de la MRC des Maskoutains;

CONSIDÉRANT que l'état de ces routes engendre des problématiques, dont notamment à l'égard de la sécurité des citoyens et des passants sur notre territoire;

CONSIDÉRANT qu'il est de la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de restaurer, de réparer et de repaver toutes les routes numérotées et les autoroutes.

CONSIDÉRANT la préoccupation importante qu'ont les élus ainsi que la population à l'égard des infrastructures routières sur leur territoire,

CONSIDÉRANT qu'il est opportun pour les citoyens d'utiliser des routes numérotées fiables et sécuritaires;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,
IL EST RÉSOLU:

DE DEMANDER au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de procéder à une analyse des routes numérotées, qui sont sous sa responsabilité et qui traversent le territoire de la MRC des Maskoutains, afin de procéder à des travaux de réfection, de réparation, et de pavage, pour rendre convenablement lesdites infrastructures routières, et ce, dans l'objectif d'assurer une fiabilité et une sécurité routière aux citoyens; et
DE TRANSMETTRE ladite résolution au député de Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ACSIQ – FORMATION EN SÉCURITÉ CIVILE – AUTORISATION

CONSIDÉRANT la proposition de l'ACSIQ d'offrir une formation portant sur la sécurité civile dans notre secteur ;
CONSIDÉRANT QUE le directeur du service incendie et de la directrice générale ont assisté aux quatre premiers cours sur un total de six ;
CONSIDÉRANT l'intérêt du directeur du service incendie et de la directrice générale de poursuivre cette formation ;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,
IL EST RÉSOLU:
D'INSCRIRE le directeur du service incendie et la directrice générale au prochain cours de formation en sécurité civile intitulé « ÉLABORATION D'EXERCICES » qui sera donnée le samedi 3 novembre 2018 à Saint-Dominique ;
DE DÉFRAYER le coût d'inscription au montant de 125\$, taxe en sus, pour la formation du directeur incendie et de 175\$, taxes en sus, pour formation de la directrice générale.
Cette dépense est affectée aux postes budgétaires 02 22000 454 «Sécurité incendie – Formation» et 02 13000 454 «Administration – Formation»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SÉCURITÉ CIVILE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOLET 1

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

CONSIDÉRANT que la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$, dans le cadre du **Volet 1** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent (à venir)\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900\$;

Que la municipalité autorise la directrice générale Nancy Carvalho à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SÉCURITÉ CIVILE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOLET 2

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

CONSIDÉRANT que la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2000\$;

PROCÈS-VERBAL

Que la municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec les municipalités locales de *Saint-Louis, St-Bernard-de-Michaudville et de Saint-Marcel-de-Richelieu* pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas;

Que la municipalité autorise la directrice générale Nancy Carvalho à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE – APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est responsable de l'entretien de la patinoire en vertu de la résolution numéro 2010-09-210 et de la résolution adoptée le 2 septembre 2010 par *Les Loisirs St-Jude inc.*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER par appel d'offres publié dans le journal de Saint-Jude, ainsi que dans les journaux des municipalités avoisinantes, pour l'entretien et la surveillance de la patinoire pour la saison 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VACCINATION – DATE 2018 – INFORMATION

La directrice générale informe les membres du conseil que la tenue de la vaccination antigrippale en milieu rural aura lieu à Saint-Jude le 26 novembre 2018. Les réservations pourront être prises entre le 26 octobre et le 16 novembre 2018. Plus de précisions seront publiées via le journal municipal ou les réseaux sociaux.



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 25 octobre 2018 à 19h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 519-2018 SUR L'UTILISATION DU PARC DE PLANCHES À ROULETTES

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Maxim Bousquet, à l'effet que lui-même, ou un autre conseiller, présentera, d'une séance ultérieure de ce conseil, pour adoption le Règlement numéro 519-2018 édictant les modalités de l'utilisation du parc de planches à roulettes de la Municipalité de Saint-Jude.

Le projet de règlement est présenté aux membres du conseil et copie du projet de règlement est déposée à l'intention des membres du conseil et du public.

Ce projet de règlement édicte les modalités de l'utilisation du parc de planche à roulettes de la Municipalité de Saint-Jude par ses usagers afin d'encadrer notamment la destination de l'équipement, les modalités d'accès, les modalités d'utilisation ainsi que les règles de conduite

VOIRIE – ACHAT D'UNE GRATTE POUR CHEMINS NON PAVÉS – DÉPÔT D'UNE SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Simon met en vente par soumission publique une gratte pour chemins non pavés usagée de marque « Machinerie Lépine » :

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude possède sur son territoire 4.40 kilomètres de routes non pavées représentant 8.8 kilomètres de voies de circulation ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit payer annuellement un entrepreneur pour procéder au nivelage et au grattage des routes sous sa juridiction ;

CONSIDÉRANT QUE M. David Jacob, inspecteur municipal, s'est déplacé pour aller examiner l'équipement mis en vente et s'en déclare satisfait. Il en fait rapport aux membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des détails de l'appel d'offres pour vente par soumission publique tel que rédigé par la Municipalité de Saint-Simon et dont copie est jointe en annexe;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont d'accord pour déposer une soumission pour l'achat de ladite gratte pour chemins ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la directrice générale à déposer une soumission au montant inscrit au formulaire de soumission auprès de la municipalité de Saint-Simon pour l'achat d'une gratte pour chemin non pavés usagée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le texte de ces résolutions est sujet à l'approbation du procès-verbal par le conseil. Veuillez prendre note que la version complète des procès-verbaux est accessible à tous sur le site internet de la municipalité au www.saintjude.qc.ca sous la rubrique Conseil municipal ou en version papier au bureau municipal, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu lundi 3 décembre 2018 à 20h00, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!



**RÈGLEMENT NUMÉRO 519-2018
RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DU PARC DE PLANCHES À ROULETTES**

Résolution 2018-11-322

ATTENDU la nécessité d'avoir un règlement relatif à l'utilisation du parc de planches à roulettes;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 25 octobre 2018;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été présenté aux membres du conseil et qu'une copie du projet de règlement a été déposée à l'intention des membres du conseil et du public lors de la séance extraordinaire du 25 octobre 2018 ;

ATTENDU QUE la directrice générale a mentionné l'objet dudit règlement, lequel n'entraîne aucune dépense ni financement;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil ordonne et statue par le règlement ainsi qu'il suit :

ARTICLE 1 : DESTINATION DE L'ÉQUIPEMENT

Le skate park est un espace dédié à la pratique de la planche à roulettes (skateboard), des patins à roues alignées (roller) et trottinettes. Il est exclusivement réservé à l'exercice de ces trois activités;

ARTICLE 2 : MODALITÉS D'ACCÈS

Le skate park est en accès libre et son utilisation est gratuite ;

Le site n'est pas surveillé. En y accédant, les utilisateurs acceptent les risques liés à la pratique de ces activités et en assument l'entière responsabilité ;

La municipalité de Saint-Jude décline toute responsabilité due à un manque de discipline ou à un événement naturel pouvant intervenir pendant l'utilisation du site ainsi qu'en cas d'accident consécutif à la pratique sportive et en cas de vol ou disparition sur le site d'effets personnels ;

Les utilisateurs seront tenus pour responsable des dommages causés par leur faute aux installations ;

Les dégradations, de toute nature, donneront lieu à remboursement de la part des responsables légaux ou de leurs parents pour les mineurs ;

L'accès au site est interdit aux enfants de 10 ans et moins sauf s'ils sont accompagnés d'un parent en tout temps ;

Il est strictement interdit aux spectateurs, aux piétons ainsi qu'aux animaux (même tenus en laisse) de circuler dans l'aire de pratique ;

Il est recommandé d'utiliser le parc de planches à roulettes en présence d'une autre personne sur le site afin de pouvoir prévenir les secours en cas d'accident ;

ARTICLE 3 : MODALITÉS D'UTILISATION

Les horaires d'utilisation du parc de planches à roulettes sont fixés par la municipalité de Saint-Jude et doivent être impérativement respectés soit : du 15 avril au 15 novembre de 9 heures à 22 heures ;

L'accès au site est interdit en dehors des heures permises;

Le port du casque est obligatoire. Par contre, le port d'équipements de protection est fortement conseillé (genouillères, coudières et protège-poignets). L'absence de ces équipements de protection entraîne la responsabilité pleine et entière de l'usager;

Pour plus de sécurité, il est vivement recommandé aux usagers de ne pas utiliser le site lorsque les conditions climatiques sont mauvaises;

L'utilisation du skate park est interdite en période de gel ou de neige;

ARTICLE 4 : RÈGLES DE CONDUITE

Les utilisateurs ne doivent pas troubler la tranquillité publique – tout tapage est interdit.

La propreté du parc demeure la responsabilité des utilisateurs. Les usagers doivent mettre leurs détritres (bouteilles, papiers, etc...) dans les poubelles situées sur le site;

Les contenants de verre, la consommation ou la possession d'alcool ou de stupéfiants sont interdits sur le terrain du parc de planches à roulettes ;

Les utilisateurs s'engagent à adopter un comportement prudent et respectueux vis-à-vis d'autrui (circulation à droite, attente d'espace libre pour s'élancer, ...) et s'engagent également à pratiquer leur sport dans le respect des autres usagers du parc;

En cas de dommage, de dégâts ou d'obstacles sur la surface de roulement ou sur les modules, les usagers sont tenus d'aviser la municipalité de Saint-Jude au numéro suivant : 450-792-3855 poste 8001 aux heures d'ouverture, dans le but de prévenir les risques consécutifs et afin que soient effectuées les réparations nécessaires;

ARTICLE 5 : ACCEPTATION

Le fait d'entrer dans l'enceinte du parc de planches à roulettes vaut acceptation du présent règlement. Le non-respect du présent règlement est susceptible d'entraîner l'expulsion des contrevenants du parc de planches à roulettes;

Les utilisateurs reconnaissent avoir pris connaissance des règles à respecter, acceptent les risques liés à la pratique de ces activités. **La pratique de ces activités est placée sous l'entière responsabilité des utilisateurs et de leurs parents en cas de mineurs.** La municipalité de Saint-Jude décline toute responsabilité due à un manque de discipline, à une entrave ou à un évènement naturel pouvant intervenir pendant l'utilisation du site ainsi qu'en cas d'accident consécutif à la pratique sportive et en cas de vol ou disparition sur le site d'effets personnels.

ARTICLE 6 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Signé à Saint-Jude, le 5^e jour du mois de novembre 2018

Madame Nancy Carvalho, Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Avis de motion:	25 octobre 2018
Présentation du projet de règlement :	25 octobre 2018
Adoption du règlement :	5 novembre 2018
Entrée en vigueur:	6 novembre 2018



VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL
 Voici l'adresse électronique pour le site de la
 bibliothèque <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

Novembre mois des anges

Venez découvrir les livres que l'on vous a choisis

Nos auteurs québécois ou canadiens

- **Une ville qui danse** (Aline Apostolska)
- **Le grand magasin v.1** (Marylène Pion)
- **Les portes du couvent v.2** (Marjolaine Bouchard)
- **Chambre 1002** (Chrystine Brouillet)
- **Le clan Picard v.1** (Jean-Pierre Charland)
- **Sur un plateau d'argent** (Sophie Bérubé)
- **Abigaëlle et la séduction prénatale v.2** (Stéphanie Bourgault-Dallaire)
- **Le piège** (Claudia Berthiaume)
- **Maisons de verre** (Louise Peny)



Et les autres titres disponibles...

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ❑ Trois baisers (Katherine Pancol) ❑ Les derniers jours de nos pères (Joël Dicker) ❑ Le chasseur de lapins (Lars Kepler) ❑ La disparue de la cabine no 10 (Ruth Ware) | <ul style="list-style-type: none"> ❑ Belle d'amour (Franz-Olivier Giesbert) ❑ L'unité alphabet (Jussi Adler Olsen) ❑ La terre des morts (Jean-Christophe Grange) ❑ Avec des si et des peut-être (Carène Ponte) |
|--|--|

Jeunes lecteurs

Callie & Kayden v.2
 OMG! v.3
 Panthera v.1
 J'apprends à m'occuper d'un chaton
 Mini-Jean v.3
 Seuls v.1
 Juliette à Hollywood

Enfants

Tsow Bidou pilote d'avion
 Chez le docteur
 Léonard, le mouton qui ne voulait pas être tricoté
 Contes pour enfants sages
 Un autobus pour Luce
 La sauterelle et la fourmi

DVD : **Absolument tout** de Stella Meghie - **Tuer Bill 1 et 2** de Quentin Tarantino - **Edward aux mains d'argent** de Tim Burton - **Shrek le troisième** - **Journée musicale à l'école**

DANSE



Salle communautaire, 930 rue du Centre
De 19h30 à 23h00 Musique: Yvon Daunais
Danse, vendredi 7 décembre 2018
Bienvenue à tous & toutes!

Goûter en fin de soirée.

CARTE DE MEMBRE



Pour les 50 ans et plus, en tout temps, obtenez la carte FADOQ au montant :

25\$ pour 1 an ou 45\$ pour 2 ans

PROFITEZ des avantages: [accédez aux rabais](#) FADOQ

- **Intact Assurance:** auto, habitation, entreprise.
- **Carnet Rabais:** vous promet des économies, aux quatre coins du Québec.
- La revue **VIRAGE:** qui est publiée quatre fois par année, que vous recevrez à la maison



Paiement des cartes de membres

- ✚ Chèque
- ✚ En main propre
- ✚ Par la poste (FADOQ SAINT-JUDE, 930, rue du Centre, Saint-Jude, J0H 1P0)
- ✚ Communiquez avec nous par téléphone : **450-250-2485 poste 2**



Ce programme œuvrant au bénéfice des personnes âgées en situation de vulnérabilité ou à risque de le devenir.

À Saint-Jude vous avez accès à un travailleur de milieu.

Vous connaissez un ou une aînée qui vit des difficultés comme de l'isolement, de la maladie ou un manque d'autonomie?
Notre mission est de briser l'isolement, d'orienter les aînés dans le besoin vers les bonnes ressources et de les accompagner adéquatement.
Tout cela dans le but de garder dans la communauté le plus longtemps possible, et ce, dans les meilleures conditions.

CONTACTEZ-MOI : André Gélinas au 450-418-7009 poste 2912

ou par courriel : agelinas@serviceme.itmav.com

Famille Québec

Toute information sera traitée confidentiellement

930, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0. Tél. : 450-250-2485
- courriel : info@fadoqstjude.com www.fadoqstjude.com

Fête de Noël

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

ILLUMINATION DU SAPIN AU PARC ELPHÈGE-FILIATRAULT

- ❖ DÈS 18H30
- ❖ DISTRIBUTION DE COLLATIONS ET BREUVAGES
CHAUDS SUR PLACE

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

BRUNCH DU PÈRE NOËL ET DISTRIBUTION DE CADEAUX
(CADEAUX POUR LES ENFANTS DE SAINT-JUDE SEULEMENT)

- ❖ DÈS 10H00
- ❖ 8\$ PAR PERSONNE (GRATUIT POUR 9 ANS ET MOINS)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 23 NOVEMBRE 2018

Pour vous inscrire

Maxime Girard, coordonnateur des loisirs
450-792-3855 poste 3
sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca



> ENTRAÎNEMENT DE GROUPE

HIVER 2019

COURS	HORAIRE	CLIENTÈLE	MATÉRIEL	DESCRIPTION	COÛT
Tabata & Timertraining	Jeudi 19h30 à 20h15	15 à 59 ans	<ul style="list-style-type: none"> > Souliers > Vêtements de sport > Tapis d'exercice > Élastique d'exercice 	<p>Entraînement par intervalles. Cette activité est basée sur une méthode privilégiant des exercices d'une durée de 20 secondes à intensité maximale entrecoupées de périodes de récupération de 10 secondes. La plupart des exercices proposés ne nécessitent aucun matériel et sont effectués avec le poids du corps.</p> <p>INTENSITÉ MODÉRÉE À ÉLEVÉE</p> <p>L'entraînement Timertraining est un type de conditionnement physique, efficace, exigeant et qui sollicite tous les muscles du corps. Facilement adaptable à tous.</p> <p>INTENSITÉ MODÉRÉE À ÉLEVÉE</p>	96.00 \$
Stretching & tonus musculaire	Vendredi 11h15 à 12h00	15 à 59 ans	<ul style="list-style-type: none"> > Souliers > Vêtements de sport > Tapis d'exercice 	<p>Entraînement supervisé et adapté qui favorise le tonus musculaire du tronc, la flexibilité globale et la stabilité posturale.</p> <p>INTENSITÉ FAIBLE À MODÉRÉE.</p>	96.00 \$
Maman-bébé	Mercredi 10h15 à 11h00	15 à 59 ans	<ul style="list-style-type: none"> > Souliers > Vêtements de sport > Tapis d'exercice > nécessaire pour bébé 	<p>Entraînement Cardiovasculaire et musculaire avec bébé. Une remise en forme graduelle des muscles abdominaux, du plancher pelvien et corps en général. Bougez, perdez les livres en trop avec votre petit bambin.</p> <p>INTENSITÉ : REMISE EN FORME</p>	96.00 \$

OÙ: Salle communautaire de St-Jude
 DURÉE: 12 semaines (10 janvier au 28 mars 2019)
 COÛT: 96 \$ / session ou 10\$ / cours
 INSCRIPTION: En personne / COURRIEL melanie.beauregard@hotmail.com / TEL: 450-775-6511

MÉLANIE BEAUREGARD KINÉSIOLOGUE, INTERVENANTE EN PSYCHOMOTRICITÉ

Venez vous mettre en forme, vous amuser et dépenser quelques calories en trop après les fêtes!



ZUMBA[®]
toning

Christine Ledoux

Instructeur Certifié

Infos: zumbachristine@outlook.com
Tél: (579) 228-1277

Centre Communautaire St-Jude
Zumba Toning

Inscriptions & Début: Mardi 8 Janvier 2019 à 19h30

Coût: 10\$/cours ou 125\$ pour la session de 16 cours

Autres cours disponibles à St-Hyacinthe,
Visitez mon site web pour l'horaire complète:

christineledoux.zumba.com





Le karaté à Saint-Jude SESSION HIVER 2019

6 BONNES RAISONS D'INSCRIRE VOTRE ENFANT AU KARATE DO

LE RESPECT

Le karaté se fonde sur le principe du respect des adultes et des autres. Respect des consignes, de la tradition (hygiène, salut, ...) respect des valeurs et de l'autorité.

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LUDIQUE

Après une journée d'école les enfants ont besoin de se défouler. Pour éviter les tablettes et smartphones, et lutter contre l'obésité ou l'oisiveté, le karaté est une activité physique complète et encadrée en toute sécurité.

VITESSE, AGILITÉ ET ÉQUILIBRE

Idéal pour qu'ils prennent conscience de leur corps, la motricité et la latéralité des mouvements permettent aux enfants de développer leurs capacités physiques de manière



LA DISCIPLINE

Le Karaté fait naître un sens unique de la discipline qui vient de l'intérieur et se reporte sur tous les aspects de la vie.

SOCIALISATION

Entraide, confiance en soi et aux autres, transmission; considéré comme un sport individuel, le karaté do est en fait un art martial, une discipline basée sur l'importance du partenaire et du travail d'équipe.

MEMOIRE ET ATTENTION

L'apprentissage des arts martiaux aiguisent les capacités d'attention et de mémorisation des enfants. Les katas sont un excellent outil pour développer le mental et le corps tout en apprenant à se repérer dans l'espace.



Samedi : 8h00 à 9h00 enfants et parents/enfants
 9h00 à 10h30 10ans et plus
Lundi : 18h30 à 19h30 (Débutant)
 18h30 à 20h00 (Adultes et ceintures avancées seulement)
 20h00 à 21h00 (Kobudo)

Coût : Karaté 1h : 105\$
 1h30 : 125\$
 2fois/sem. : 150\$
 Kobudo 1h : 105\$

Rabais familiaux	%
2 ^{ème} élève d'une même famille	15%
3 ^{ème} élève d'une même famille	15%
4 ^{ème} élève d'une même famille	50%
5 ^{ème} et plus	Gratuit

Inscrit à Karaté Québec et Karaté Canada. Karaté de style traditionnel Shotokan et Olympique.

Inscription :

Présentez-vous directement au **centre communautaire de Saint-Jude** (930, rue du centre) le **7 janvier 2019 à 18h30** ou **12 janvier à 8h** pour cours d'essai et inscription. (Les nouveaux élèves doivent porter des vêtements sportifs. Les Gi sont vendus sur place.) Session de 10 semaines, du lundi 07-01-2019 au samedi 16-03-2019

Pour plus d'information, contactez **Stéphane Gingras** au **819 471-3619**.

Cours de ballet-Jazz

Enfants et adultes

Pour les jeunes amateurs de danse et les adultes, venez apprendre les bases du ballet-jazz, les réchauffements, les étirements et une chorégraphie. Au dernier cours, nous ferons une classe modèle où les parents et amis verront tout ce que vous avez appris durant votre session. Beaucoup de plaisir et de musique en perspective!

Les adultes et les enfants (à partir de 8 ans)

Mercredi de 18h30 à 19h30

Centre communautaire de St-Jude

16 janvier au 10 avril 2019 (arrêt pour la relâche scolaire)

Coût : 60\$ pour les 12 cours (2^{ième} personne de la même famille 40\$, 3^{ième} et suivantes 30\$)

Pré-inscription par téléphone au professeur et inscription lors du premier cours, vêtements confortables, chaussures de danse ou chaussettes antidérapantes. Minimum de 10 inscriptions pour que le cours ait lieu.

La danse, c'est la vie!



Suzie Plourde, professeur de ballet-jazz
(450) 792-2177

SOIRÉE CINEMA EN FAMILLE

14 DECEMBRE 2018, 19H00

SALLE COMMUNAUTAIRE SAINT-JUDE



Mission : Noël

Le fils cadet du père Noël doit accomplir une mission urgente et très importante avant la levée du soleil dès le matin de Noël. Il se fait charger de délivrer un cadeau à un enfant que son père a oublié lors de son voyage autour du monde.

Activité gratuite pour toute la famille !

Pour plus d'informations :

Maxime Girard, coordonnateur des loisirs

450-792-3855 poste 3

sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca

La
Guignolée

15 décembre 2018

Cette année encore, les bénévoles, petits et grands, passeront chez vous afin de recueillir des denrées alimentaires (non périssables et non réfrigérées) ainsi que vos dons en argent pour aider les familles dans le besoin de la paroisse. Notez que les vêtements, jouets et autres items ne seront pas acceptés. Nous vous invitons à acheminer ces articles au comptoir familial de St-Bernard, où ils pourraient être précieux pour de nombreuses familles. **N'oubliez pas, propriétaires d'amis canins, d'éviter tout contact avec nos bénévoles. Certaines personnes ont bien peur et nous désirons éviter les incidents malheureux.**

La Guignolée, ce n'est pas seulement les paniers de Noël! Nous apportons de l'aide aux familles dans le besoin tout au long de l'année. Nous comptons sur votre grande générosité pour poursuivre notre soutien auprès de notre monde qui ose venir frapper à notre porte.



Pour adresser votre demande pour un panier, contactez le bureau de la Fabrique au (450) 792-3943.

Nous avons grandement besoin de bénévoles pour se joindre aux équipes lors de la cueillette de denrées. Peut-être avez-vous de la disponibilité pour apporter votre aide?... Téléphonnez au (450) 792-3943.

Si vous prévoyez être absent la journée de la collecte, vous pouvez laisser les denrées à la porte de votre résidence dans un sac clairement identifié "Guignolée" ou aller les porter à la sacristie.





Bonjour à toutes!

La municipalité proclame le 8 décembre comme étant la "Journée contre l'intimidation" et invite les citoyens et citoyennes, peu importe le milieu, leur rôle ou le statut, à tout mettre en oeuvre pour que tous et toutes soient inclus et respectés dans leur milieu de vie.

VOICI LES GRANDES LIGNES DE NOTRE ANNÉE AFEAS

2018-2019

Grand thème de l'année

FEMMES SOLIDAIRES DANS LE RENOUVEAU

- *Sujet d'étude de l'année. / Activités femmes d'ici*
 - La qualité de vie des femmes.*
 - *Projet rassembleur. Renouvelons notre engagement*
 - *Opération tendre la Main.*
- *Du 25 novembre au 8 décembre*
 - La maltraitance envers les proches aidants.*
- *Journée internationale de la femme (8 mars)*
 - Féministe tant qu'il le faudra !*
- *Journée nationale du travail invisible*
 - 1er mardi d'avril soit le 2 avril 2019.*
- *Vivre avec un enfant handicapé*

**SOYONS FIÈRES DE NOTRE BELLE ASSOCIATION !
ENSEMBLE POUR UNE AUTRE ANNÉE
DES ACTIVITÉS À VENIR ...
À BIENTÔT !**

Le comité de l'Afeas



Dimanche de 13h30 à 16h30

Mardi de 15h à 18h, parascolaire

Jeu de 15h à 18h, parascolaire et 18h à 21h libre si pédago le lendemain

Vendredi 15h à 17h30, parascolaire et 17h30 à 22h

Samedi de 13h30 à 16h30

Dimanche	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Novembre / Décembre 2018					
18 Libre	20 Parascolaire	21	22 Parascolaire	23 Littéracie Soleil!	24 Just Dance 
25 Lecture	27 Parascolaire	28	29 Parascolaire	30 Littéracie Pixel-Art	1 Conseil des jeunes et libre
2 Marche en sentier	4 Parascolaire	5	6 Parascolaire Fermé	7 Sortie à Ottawa Visite du Parlement 	8 Décorons!
9 Libre	11 Parascolaire	12	13 Parascolaire	14 Littéracie Cuisine en cadeaux	15 Lettres au Père-Noël
16 Friperie	18 Parascolaire	19	20 Parascolaire	21 Littéracie Libre	22 Party de Noël 
23	25 Joyeux Noël	26	27	28 Le temps des Fêtes	29 Relaxons

La MDJ s'adresse aux jeunes entre 11 et 17 ans. Service de transport fourni, appelez-nous, 450-250-2488 # 2.

Parascolaire: des animateurs qualifiés sont disponibles pour superviser vos enfants au retour de l'école le mardi, jeudi et vendredi de 15h00 à 16h30 pour les élèves du primaire et de 16h30 à 18h30 pour les élèves du secondaire. Le transport du retour est assuré par la MDJ. Ceux qui le désire, peuvent rester pour la soirée le vendredi de la Maison des Jeunes, soit jusqu'à 22h00. Ils doivent, par contre, avoir un lunch ou de l'argent pour leur repas.



Visite à Ottawa : À l'invitation de la députée Madame Brigitte Sansoucy, vous êtes invités à venir visiter le Parlement et Ottawa, le 7 décembre prochain. Départ à 8h30 devant la MDJ, retour en fin de soirée.

1426 rue St-Pierre, Saint-Jude, 450-250-2488

m.facebook.com/Maison-des-Jeunes-des-Quatre-Vents-196375134223

mdj4vents.wixsite.com

La chronique *Faucon vous en parle!*

Un oiseau de proie visite vos mangeoires d'hiver? Vous avez de la chance...

Par Guy Fitzgerald

L'automne est bien installé et plusieurs cours sont aménagées avec des mangeoires d'hiver pour les oiseaux. La distribution de graines vous permet d'observer une belle variété d'espèces d'oiseaux : geai bleu, tourterelle triste, junco ardoisé, chardonneret jaune, mésange à tête noire, cardinal rouge, sizerin flammé, roselin pourpré, pic mineur, pic chevelu, bruant hudsonien et si vous êtes chanceux mésange bicolore.

Vous pourriez avoir la chance d'observer un oiseau de proie venir chasser. Des gens me diront que ce n'est pas vraiment une chance, mais voyons pourquoi. D'abord, les oiseaux de proie ne sont pas très abondants. Les probabilités de voir un oiseau de proie chasser dans votre cour ne sont pas très grandes. C'est alors un « spectacle » et un privilège. Par ailleurs, les prédateurs vont généralement capturer les individus plus faibles ou même malades. Chaque année des épisodes de salmonellose ou de conjonctivite à mycoplasme sont observés localement où il y a des aménagements de mangeoires d'hiver pour les oiseaux. Donc, l'oiseau de proie qui élimine un individu malade contribue à diminuer les risques de propagation de la maladie. Vous obtenez donc une population plus saine d'oiseaux dans vos jardins.

En plus, vous ne le savez peut-être pas, mais les graines qui tombent par terre attirent les petits rongeurs la nuit. Et là une autre catégorie de prédateurs entre en jeu. Les hiboux et chouettes s'activent pour vous débarrasser des souris et des mulots en trop.

Voici quelques espèces que vous pourriez observer près de vos mangeoires : épervier brun, épervier de Cooper, autour des palombes, faucon émerillon et buse à queue rousse. Vous pourriez aussi recevoir sans vous en apercevoir une visite nocturne : petite nyctale, nyctale de Tengmalm, petit-duc maculé, chouette rayée et grand-duc d'Amérique.



Épervier brun sur un geai bleu (photo : Arvo Poolar)



Nyctale de Tengmalm qui se repose après une nuit de chasse aux souris (photo : Guy Péloquin)

Suivez-nous sur notre site Internet uqrop.qc.ca et sur [notre page Facebook](#).



ET LES
LOISIRS DE
SAINT-JUDE

LE 24 NOVEMBRE 2018 À 13H30

ANIMATION SUR LES OISEAUX DE PROIE DU QUÉBEC

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-JUDE : 940 AVENUE DU CENTRE, SAINT-JUDE

- PRÉSENTATION MULTIMÉDIA
- MANIPULATION DE PATTES, AILES ET PLUMES
- PRÉSENTATION DU PROJET DE CENTRE D'INTERPRÉTATION
- PRÉSENCE DE 2 OISEAUX DE PROIE VIVANTS, VEDETTES DE CHOUETTE À VOIR!

ANIMATION GRATUITE SUR LES
sur les oiseaux de proie



VACCINATION ANTIGRIPPALE 2018

Prenez votre rendez-vous à compter du 29 octobre jusqu'au
16 novembre 2018. Téléphonez au (450) 792-3030 poste 0.

26 NOVEMBRE 2018
DE 10:30 À 17:30
AU 930 RUE DU CENTRE
SAINT-JUDE

29
novembre
2018

ÉVÉNEMENT

COMMUNAUTÉ
MASKOUTINC.

PREMIÈRE ÉDITION

Une journée pour
rencontrer les personnes
QUI FERONT DÉCOLLER VOS PROJETS!

Plus de 30 experts et intervenants
15 conférences inspirantes et ateliers
« Speed dating » avec experts-conseils
Concours de pitch - 10 000 \$ à gagner
5 à 7 - réseautage

Tarifs

Entreprises, entrepreneurs : 50 \$
Étudiants : 25 \$
Intervenants : 75 \$
(consultants, organisations, etc.)

Programmation et inscription :
maskoutinc2018.eventbrite.ca

Lieu

Pavillon La Coop,
Espace Saint-Hyacinthe
(site de l'Expo agricole)
2670, av. Beuparlant,
Saint-Hyacinthe J2S 4M8

Information au 450 768-3009 / dem@mrcmaskoutains.qc.ca

UNE INITIATIVE DE



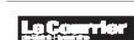
PARTENAIRES OR



PARTENAIRE ARGENT



PARTENAIRE MÉDIA OFFICIEL



REMERCIEMENT AU SERVICE INCENDIE

La municipalité de Saint-Jude désire remercier les pompiers qui ont patrouillé dans les rues lors de la fête de l'Halloween le 31 octobre dernier. Grâce à votre présence, les enfants ont pu circuler en toute sécurité.





Party de Noël le 24 novembre
Centre Communautaire de St-Jude
(930 rue du Centre)



17h00 Arrivée du Père Noël
18h00 Souper (25\$)
19h00 Cours de danse en ligne
western (5\$) avec Monique Gaudet

Soirée dansante et prix de présence

Suivez-nous sur Facebook:

[@clubequestrefouleedesseize](https://www.facebook.com/clubequestrefouleedesseize)



Réservation de billets

Lyne Emond: 450-792-2152

Karelle Naud: 450-230-1994

VENDREDI, 30 NOVEMBRE 2018

DISCO DES JEUNES

À l'église de Saint-Bernard



5-7 ANS 18H30 À 20H00
8 - 15 ANS 20H00 À 22H00

SERVICE DE CANTINE SUR PLACE
SURVEILLANCE PAR LES
BÉNÉVOLES DES LOISIRS



Ciné-Famille

L'ÉTOILE

6 décembre 2018, 18h30

au local de l'église de Saint-Bernard

1\$ pour les 6-12 ans, 2\$ pour les ados et adultes

5\$ pour une famille

UN BREUVAGE ET UN SAC DE GRIGNOTINES SONT REMIS
GRATUITEMENT

À LA PAUSE, À PARTIR DES COUPONS REMIS À L'ENTRÉE.



CUISINE COLLECTIVE DES
QUATRE-VENTS

27 novembre
2018

Au local de la sacristie de Saint-Bernard au
coût de 15\$. Pour les nouvelles inscriptions,
une semaine à l'avance. Téléphonnez au
450-261-1110 ou par courriel:
info@lamoissonmaskoutaines.qc.ca

SOYONS DES HÉROS, DEVENONS DES
**SUPER
 RECYCLEURS**

Date : **16 novembre 2018**



Le jour de la collecte, donnez une seconde vie à vos vêtements.

Selon le poids ramassé, les fonds de la collecte permettront de financer un projet pour l'école.



Faites le grand ménage : prenez une vieille taie d'oreiller et remplissez-la de vêtements et de textiles pour éviter d'utiliser des sacs de plastique.



www.SuperRecycleurs.com



Le ciel des 4 vents vous invite à venir nous rendre visite le vendredi 16 Novembre au centre récréatif de Saint-Louis aux 100 Rue Messier à partir de 19h pour une soirée d'observation avec notre télescope!

Nous pourrons observer plusieurs Planètes, la Lune, ainsi que des objets du ciel profond (nébuleuses, galaxies, amas d'étoiles).

Nous vous montrerons aussi, au courant de la soirée, plusieurs constellations qui défilent sous nos yeux en hiver, dont la grande constellation d'Orion, les Gémeaux, le Taureau, le Lion et bien plus.

Prévoyez des vêtements chauds pour la soirée.

Nous aurons accès au centre récréatif pour les toilettes et pour se réchauffer.

Si vous avez des jumelles ou un télescope, apportez-les!

Si la météo n'est pas favorable, il y aura une démonstration sur le fonctionnement des télescopes ainsi qu'un diaporama de nos astrophotos.

N'oubliez pas d'inviter votre famille et vos amis pour un voyage à travers l'univers !

Au plaisir de vous voir en grand nombre!

✿ NOS ANNONCEURS ✿

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
 RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE



450 792-2447
 electricite@bryanjacques.com
 www.bryanjacques.com

Compagnie des Électriciens du Québec
 RBO: 5686-0406-01



Boucherie Gaudette

ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE
 EMBALLAGE SOUS VIDE • VIANDES FROIDES

Marie-Claude Grégoire, propriétaire
 450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcgregoire2457@gmail.com
 878, Saint-Édouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

PARTY JUMP

STRUCTURES GONFLABLES

Poussière Magique - Herbe à papa - Pop Corn - Snow Cone

POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!

www.locationpartyjump.ca
 450-792-2491 ou 450-779-0060



Clinique de Massothérapie
 Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
 femme enceinte et bébé
 Drainage lymphatique
 Exfoliation corporelle et autres soins
 Certificats-cadeaux disponibles

450-792-3090
 cliniquemassov.ca@gmail.com




**Eric Mongeau
 Philippe St-Sauveur**
 Services Informatique

(450) 792-3391
 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0
 services-emi@live.ca

St-Hyacinthe (450) 278-4636 *Rive-Sud* (514) 444-4636

LogiTech
INFORMATIQUE

Marco Beaudry
 technicien réseautique
 logitech.info@mail.com

Se déplace chez vous!
Commercial - Résidentiel




Le Cheignon
 CENTRE ÉQUESTRE
 - Karolin Naud -
450-230-1994

COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS

www.centreequestrelecheignon.com

DISTRIBUTION JACQUES DUBUC INC.
 Plus de 25 ans d'expérience

- Produits écologiques pour contrôle des mouches
- Désinfectants, savon dégraisseur et gants de nitrile
- Tous genres de produits d'éclairage
- Produits d'extermination

Jacques et Maxime Dubuc
 161, rang Ste-Rose, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0
 Sans-frais : 1 800 363-3552 • Tél. : 450 792-3908 • Cell. : 450 278-2669




Olivier L'Heureux, Pl. Fin, M.B.A., CIM

Planificateur financier professionnel faisant partie de l'équipe Assante de Saint-Hyacinthe

Gestion de capital Assante Itée
 935, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6
 Cell. : 450-502-4744 | Courriel : olheureux@assante.com

- Planification financière
- Stratégie de placement
- Optimisation fiscale
- Gestion de la dette
- Planification successorale

GESTION DE PATRIMOINE
Assante®

Gestion de capital Assante Itée est un membre du Fonds canadien de protection des épargnants et est inscrit auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.



Me Marie-Hélène Archambault

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
 Téléc.: (450) 787-2765
 marchambault@notarius.net

SALON DE COIFFURE

TÉL.: (450) 792-3987

À la
Fine Pointe enr.

Pour elle & lui

397, rang Saint-Arnable
Saint-Barnabé Sud

Lyné Vincent,
propriétaire



TRANSPORT

**EN VRAC | Sable, Pierre ou Terre tamisée | Site de dépôt (béton et asphalte)
ÉPANDAGE DE CHAUX | Calcique-magnésienne-dolomitique | Service de GPS
LIQUIDE | Eau potable : Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)**

Agricole (bétail, lavage...)

Service professionnel et courtois

1-800-463-0346



www.transportsylvaingirard.com • transport_s.girard@hotmail.ca

**Les couvre-planchers
ALAIN MORIN inc.**



Vente et installation

- Tapis
- Prêlart
- Céramique
- Tuile
- Plancher chauffant
- Plancher bois franc

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0

Tél.: 450.792.2007

Fax: 450.792.2443



Systèmes de planchers chauffants

R.B.Q. 8344-5379-01

**ROBERT BOUVIER
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

R.B.Q.: 80008196-36

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION

450 792-3260

SECTEURS

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Voyage **VASCO**
 & l'Univers de la Croisière



Mélanie Girard

Propriétaire et conseillère en voyages

melanie@vascosthyacinthe.com

T. (450) 768-5412 #237

F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe

3200, boul. Laframboise,

St-Hyacinthe (Qc)

J2S 4Z5

www.vascosthyacinthe.com



Maçonnerie
MICHAUDVILLE
 inc.

Éric Berthiaume
 Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
 FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

- Pose de
- briques
 - pierres
 - blocs
 - cheminée
 - plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
 R.B.Q. : 8319-0843-34

Garderie privée en milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé St-Louis J0G1K0

Milissa Beaumier 450-788-3865

milissabeaumier@hotmail.com



GLOBAL peintures
 industrielles

Distributeur autorisé **valspar**

Mario Bazin
 Représentant

802, Saint-Édouard
Saint-Jude, Québec J0H 1P0

T 450 792.3844
 C 450 278.3844

NORTHERN
HEAVEN


Vanessa Breton

vanessa@northernheaven.com
514 227-8602

northernheaven.com
104 rang Thiersant, Saint-Louis

*Équitation thérapeutique
 Cours d'équitation classique
 Élevage de Cleveland Bay*



Élégance Beauté
Gabrielle Aubry | Extensions de cils
 514-358-0696 | Pose d'ongles
 Extensions capillaires

184 rang Fleury, St-Bernard-de-Michaudville



Élégance Beauté
 Élégance Beauté



Service de garde
Les P'tits Loups
 Hélène Lavasseur, prop.
 1245 route de Michaudville
 St-Jude, Qc.
 J0H 1P0
 Tilou.lavasseur@hotmail.ca
450-210-3187



LES PETROLES O. ARCHA
 Y.L.S. Inc.
 39A, Rang Amyot Est
 Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
 www.petrolesarchambault.com
 Téléphone: 450 787-2370
 Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
 Sans frais: 1 877 787-2370
 Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Propane

Le courtier indispensable
 Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com **DPA** 1 800 361-9866
 assurances

automobile habitation entreprises agricoles cautionnement

PME Comptabilité Plus
 Chantal Bolduc

Service de Comptabilité avec États Financiers
 Service des paies et remises
 Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc
 Outils de gestion sur mesure
 Déclarations d'impôts

Service courtais, minutieux et personnalisé

57, 8^{ème} rang, St-Jude, Qc. J0H 1P0
 Téléphone et télécopieur 450-792-3922
 Courriel: pme.comptabiliteplus@hotmail.com



LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.
QUINQUAILLERIE EPICERIE
 962, RUE SAINT-ÉDOUARD
 SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
 TÉLÉPHONE : (450) 792-3891

Le Monde Imaginaire Des Tout Petits
Garderie Privée En Milieu Familial



Éducatrice Privée à la petite enfance
 Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RRI
 Saint-Jude, Qc J0H 1P0
 450-792-2180

COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY



1275,
 St-Édouard,
 St-Jude
 Sur rendez-vous.
 mer. 9h À 16h
 jeu. 9h À 18h
 ven. 9h À 19h
 sam. 8h30 À 15h30
792-2398


www.coopauxptitssoins.com
450 771-0605

Nouveaux services d'aide à domicile
 Tarifs réduits grâce au PEFSAD
 Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique

aînés proches-aidant(e)s être deux jeunes familles...



Loraine Bousquet
 Salle : (450) 792-3011
 pavillondelerablesstjude@hotmail.com
 1281, route Michaudville
 St-Jude, Qc J0H 1P0

AUTOPRO www.autoproservice.com
MÉCANIQUE

Alignement Électronique

Garage Rémy Lapierre Inc.
 1315, rue St-Édouard
 St-Judes (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-2131
 Fax: (450) 792-3024

Rémy Lapierre
Propriétaire

TANIA SLOBODIAN
 DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
 Consultation horticole
 Installation d'éclairage paysager

450 792-2454 info@tsdesignerjardin.com


Les Serres Gaudette enr.

PLANTS DE FLEURS
 ET DE LÉGUMES
 CORBEILLES DE FLEURS
 TOMATES DE SERRES




837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264

Maxime Guerault
 (514)973-8355

Réparateur d'électroménager

maxime_guerault@hotmail.com



PLOMBERIE PROJESS inc.

T: 450 792-2272
 F: 450 792-3113

RÉSIDENTIEL
 COMMERCIAL

Propriétaire
 Jessy Provencal

plomberieprojess@gmail.com

CONTACT
RICHELIEU-YAMASKA

Centre d'intervention de crise et d'hébergement

Centre d'intervention de crise
 Intervention 24 hrs / 7 jrs
 420, Concorde-Nord
 Saint-Hyacinthe (Québec)
 J2S 4N9

1-450-774-6952
 (sans frais) 1-844-774-6952
 www.contactry.qc.ca



Entreprise
S.Gaudette


 RBQ: 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
 Entrepreneur Électricien

450 792-2392
 info@sgaudette.com • sgaudette.com
 401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Daniel Guertin
Courtier immobilier agréé
www.danielguertin.com



viacapitale
AFFAIRES Daniel Guertin
450-792-3355
Agence immobilière

Mélissa Guertin
Courtier immobilier
www.melissaguertin.com



1916, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

RESTAURANT

ENTRE AMIES

Déjà 20 ans!

Spécialité: Poulet roti
 Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
 Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner

Crème glacée molle vanille (cornet, sundae)
 Menu du jour

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-3736

Caméra à lentille fixe
HDCVI 1080P
149\$



Surveillance
 pour moins que
50¢ par jour

Systèmes d'alarme
P A R D O X
 SECURITY SYSTEMS

Caméras
 Intercoms
 Contrôles d'accès
 Alarmes



EAGLE DIGI EYE
 Système de Surveillance Numérique
 Digital Surveillance System

Commercial
 Industriel
 Institutionnel
 Agricole

1141 rue St-Édouard, St-Judes Qc J0H 1P0
450.463.5151 • 1 877.625.5252
www.eagledigieye.com



Massothérapie
 Chantal Desmarteau

Détente

- > Circulation sanguine
- > relaxation

▼ Certificat cadeau

Thérapeutique

- > Nerf sciatique
- > Tendinite
- > Torticolis
- > Épicondylite
- > Maux de tête
- > Douleurs : dos, cou,



Reçu pour assurance Membre F.Q.M.
 Cell : 450-779-5702
 645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville



ROYAL LEPAGE
 Multi-Services
 AGENCE IMMOBILIERE

Jocelyn Bachand
 Courtier immobilier résidentiel
450-501-9589
 jbachand@royallepage.ca

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9
 Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

NETTOYAGE
S. Biails Inc.
 COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

450-278-1325
 1374 ROUTE DE MICHAUVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

Service de garde en milieu familial
Les petits Bernicheaux

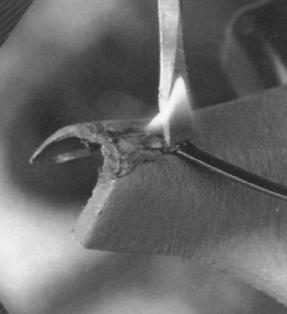


Mélanie Cordeau
 Éducatrice diplômée
 885 4^e rang
 St-Bernard-De-Michaudville
(450) 792-2086

CLAUDE BOURGAULT Enr.
 Soudure plastique
 & fibre de verre

- Automobile
- Équipement lourd
- Agricole
- Industriel

450 792-3378
 422, Salvail Sud, St-Jude



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50\$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75\$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200\$/année
1 page complète de publicité	300\$/année
1 page de publicité pour une parution	40\$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20\$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10\$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100\$/année
Abonnement postal au journal	30\$/année

UN MARIAGE EN VUE? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Salle Roger-Roy		
- sans musique, sans danse	150.00\$	150.00\$
- avec musique, sans danse	170.00\$	180.00\$
- avec musique, avec danse	190.00\$	210.00\$
Cuisinette seulement	45.00\$	
Salle des patineurs	85.00\$	
Non-résidents	+60.00\$	+60.00\$



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra au 930, rue du Centre à 20h00 et aura lieu à la date suivante:

3 décembre

Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864
M. Francis Grégoire (450) 792-2024
Mme Anolise Brault (450) 460-2391

M. Maxim Bousquet (450) 230-1554
M. Marco Beaudry (450) 278-4636
Mme Annick Corbeil (450) 501-9067

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale
Dominique Plouffe, directrice générale adjointe
Pascale Brouillard, commis de bureau
David Jacob, inspecteur municipal
Mathieu Sénécal, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)
Disponible les lundis et vendredis de 8h30 à 16h30.
Maxime Girard, coordonnateur en loisirs



Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude au bureau municipal.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855
Télécopieur: (450) 792-3828
Courriel: munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet: www.saint-jude.ca
lundi au vendredi: 9 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine
Directeur : M. Francis Grégoire

LOCAL DES LOISIRS

Adresse: 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926, rue du Centre
Téléphone: (450) 792-3855 poste 8005
Courriel: biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse: 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931, rue Saint-Édouard
Téléphone: (450) 792-3943
Curé: Gérard Saint-Pierre

FADOQ

Adresse: 930, rue du Centre
Téléphone: (450) 250-2485 poste 2
Télécopieur: (450) 924-0953
Courriel: info@fadoqstjude.com
Site internet: www.fadoqstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone: (450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale
Téléphone: (450) 792-3266
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi 9h00 à 11h30
lundi, mardi, merc., vend. 16h00 à 17h30
Jeudi 17h30 à 19h00

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone: (450) 768-1200

Heures d'ouverture: Mercredi 8h00 à 12h00

Prélèvements de 8h20 à 10h sur rendez-vous (Infirmier-ère surplace, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3èmes mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel: adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.



LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise
(450) 774-6952
1-844-774-6952 (sans frais)
www.contactry.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
(450) 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables
1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
(450) 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains
(450) 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté
(450) 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif
(450) 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc
(450) 792-2001

Réseau Internet Maskoutain
(450) 250-5050
www.rimaskoutain.com

TAXES MUNICIPALES 2018

1^{er} versement: 1er mars 2018
2^e versement: 1er juin 2018
3^e versement: 1er septembre 2018

